



Le service public,
on l'aime, on le fait avancer !



Communiqué de presse de la FSU du 7 février 2013

Après quatre mois de concertation, la ministre Marilyse Lebranchu a proposé aux organisations syndicales de la Fonction publique l'ouverture d'une négociation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

Les politiques menées par le précédent gouvernement ont eu des effets catastrophiques. La FSU n'a eu de cesse de les combattre, tant elles allaient à rebours de l'intérêt général.

Depuis trop longtemps les salaires des fonctionnaires sont en baisse et connaissent un déséquilibre croissant lié à l'augmentation toujours accrue de l'indemnitaire au détriment de l'indiciaire. Cela se traduit par une individualisation exacerbée et une mise en concurrence des agents entre eux.

Si la FSU apprécie positivement l'annonce d'ouverture d'un chantier de négociation sur la reconstruction des grilles, l'intégration d'une partie des indemnités dans le salaire et la rénovation des statuts, elle constate que le gouvernement n'entend toujours pas répondre aux urgences en matière de pouvoir d'achat par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour l'ensemble des fonctionnaires. En effet, la seule mesure annoncée est le décontingement du 8^e échelon du dernier grade de la catégorie C : c'est un premier pas compte-tenu de la situation des agents aux salaires les plus bas, mais si la FSU s'en félicite, c'est encore très insuffisant.

Dès 2013, il faut augmenter significativement la valeur du point d'indice gelée depuis 2010.

La FSU rappelle que l'abrogation du jour de carence doit être immédiate, parce que c'est une mesure injuste et inefficace. Cela enverrait un signal symbolique que la page des politiques néfastes menées jusqu'ici peut être tournée.

Ces deux revendications sont largement partagées par l'intersyndicale des fédérations de fonctionnaires, réunie le 7 février après-midi. Celle-ci décidera dans les jours à venir des actions et des mobilisations unitaires à construire pour les défendre.

Enfin, il est urgent de renouer avec la création d'emplois publics, d'en finir avec l'austérité budgétaire, tant la Fonction publique et les services publics sont d'abord un vecteur de croissance et d'amélioration des conditions d'existence pour tous et toutes.

SNASUB - FSU

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ET DES BIBLIOTHÈQUES



Dans son allocution à la presse, elle semblait autant s'en excuser que s'en justifier : ce jeudi matin, Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, a confirmé à l'issue du rendez-vous salarial avec les syndicats qu'un dégel du point d'indice, base de calcul du salaire des agents, « ne sera pas remis en cause pour 2013 » en raison des « contraintes budgétaires ». Mais « j'ai dit solennellement que le retour de la croissance (...) devrait profiter aussi à la fonction publique » le moment venu, a-t-elle insisté, entrouvrant ainsi la porte à d'éventuels gestes en 2014.

Priorité aux agents de catégorie C

Un tel appel à la patience a constitué le fil rouge de la réunion. La ministre a confirmé le lancement d'un travail de refonte des grilles salariales (qui déterminent la progression des agents dans leurs carrières), unanimement jugées obsolètes. Priorité sera donnée aux agents de catégorie C (la plus basse), dont les syndicats dénoncent la « paupérisation ». Mais ce très vaste chantier ne devrait pas aboutir avant 2017. Marylise Lebranchu va en parallèle lancer une réflexion sur la « modernisation » des déroulements de carrières, afin de « simplifier » la mobilité, entre ministères comme entre les trois versants de la fonction publique. Sont également ressorties des tiroirs de futures réformes du supplément familial de traitement et de l'indemnité de résidence, en gestation depuis deux ans, mais elles n'entreraient pas en vigueur avant 2014 au mieux.

Légère augmentation pour 126.000 agents

Au final, un petit geste immédiat a été consenti : le décontingement du huitième échelon des catégories C (pour les adjoints administratifs principaux de 1^e classe), ce qui permettra à 126.000 agents sur un total de 5,2 millions, de bénéficier de légères hausses de salaires cette année...

L'éventuelle suppression du jour de carence sur les arrêts maladie reste en suspens : elle fera l'objet d'une nouvelle réunion dans quinze jours, le ministère attendant toujours l'arbitrage de Matignon.

Le SNASUB/FSU Amiens au service des personnels administratifs, ITRF et des Bibliothèques de l'académie d'Amiens.